

# LES DOCTORANTS LIVRÉS À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

---

## LA PRATIQUE DE LA REVUE SCIENTIFIQUE

Les pratiques documentaires des chercheurs confirmés ou des étudiants de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles font l'objet de recherches scientifiques et de travaux de bibliothéconomie.

En revanche, celles des chercheurs débutants (en 1<sup>re</sup> année de thèse), seulement consommateurs d'information, et celles des chercheurs expérimentés (doctorants ayant passé le cap de la 1<sup>re</sup> année), tour à tour consommateurs et producteurs, restent à observer. C'est donc à eux que s'intéresse cette étude. Toutefois, appartenant à un groupe de recherche en sciences de l'information et de la communication<sup>1</sup> qui a pris pour objet d'étude la revue scientifique, nous allons nous limiter à ce support d'information. La revue scientifique apparaît en outre comme un des vecteurs privilégiés par les chercheurs.

Après avoir situé cette étude dans le cadre du Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences de la société (LERASS), nous évoquerons les diverses approches de la lecture, puis la méthodologie suivie pour appréhender les pratiques de recherche documentaire des doctorants. Nous livrerons une analyse des questionnaires qui leur ont été proposés. Celle-ci permettra de situer le

rôle de la bibliothèque universitaire (BU) dans l'autonomisation des pratiques documentaires et de suggérer des voies d'adaptation de la formation des utilisateurs.

### Cadre de la recherche

---

L'équipe du LERASS « Information et communication entre chercheurs » étudie, dans le cadre d'un programme lancé en 1992, les pratiques communicationnelles des institutions scientifiques et des chercheurs. Elle examine les outils mis en œuvre pour produire, transmettre et faire circuler des informations relevant de champs divers du savoir et essentiellement destinées à la « communauté scientifique ».

Si la revue a été retenue comme objet d'étude, c'est parce qu'elle est considérée comme le support d'une « vraie publication » (...) *une revue reconnue, une revue à referee. Le referee est un lecteur, un juge-arbitre... Il donne son avis sur sa validité I de l'article I, son importance, son intérêt et recommande ou non sa publication dans la revue* » (7). La revue est donc « une référence essentielle pour les systèmes d'évaluation des recherches et des chercheurs »<sup>2</sup>.

Les séminaires du LERASS se sont d'abord consacrés à la définition de

VIVIANE COUZINET  
ARLETTE BOUZON  
RAOUL NORMAND

Laboratoire d'études et  
de recherches appliquées  
en sciences de la société  
IUT Université Paul Sabatier,  
Toulouse

---

1. Équipe « Information et communication entre chercheurs » du LERASS. Cette équipe pluridisciplinaire est composée de chercheurs de sciences de l'information et de la communication, sciences de l'éducation, économie et géographie.

---

2. Olivier CORPET, « Revues scientifiques : qui fait la loi ? », *La Revue des revues*, n° 8, hiver 1989-1990.

la revue de sciences sociales et humaines en 1992<sup>3</sup>, puis aux conditions de la production des revues de sciences sociales et humaines en 1993<sup>4</sup>. Le troisième séminaire, tenu en 1994 et dans le prolongement duquel cette contribution se situe, privilégie les lecteurs. Il invite à s'interroger sur la notoriété des revues académiques et s'intéresse à un public de chercheurs particuliers : les « étudiants-chercheurs ».

### Étude des usages des documents

Les chercheurs en sociologie et sciences de l'éducation se sont penchés sur le comportement et les usages de lecture des étudiants. Le milieu d'observation retenu est la BU. La population étudiante concernée est celle du premier cycle universitaire, majeure partie du public de ces bibliothèques. Citons par exemple les travaux menés par l'équipe d'Alain Coulon au Laboratoire de recherche ethnométhodologique de l'université de Paris 8 (4). Quelques recherches concernent toutefois le deuxième cycle, comme par exemple les travaux conduits par Françoise Sublet et Yves Prêteur (Université de Toulouse II) sur les pratiques de lecture des étudiants en lettres et sciences humaines depuis 1987.

La création en 1991 de la Mission lecture par le ministère de l'Éducation nationale a suscité de nouveaux axes de travaux qui débouchent « sur des propositions d'amélioration aussi bien de l'usage que de l'offre »<sup>5</sup>. Ces travaux ont donné lieu à des journées d'étude<sup>6</sup> qui, tout en faisant le point sur les recherches en cours, ont ouvert le débat sur le rôle du livre et

de l'écrit dans la vie étudiante en premier cycle.

D'autres équipes de chercheurs en sciences de l'éducation travaillent sur d'autres aspects de la lecture étudiante.

## **LA REVUE SCIENTIFIQUE, À TRAVERS LA PRODUCTION D'ARTICLES, EST L'UN DES SUPPORTS PRIVILÉGIÉS PAR LA BIBLIOMÉTRIE**

Des recherches sont actuellement menées à Toulouse II, sous la direction de Jacques Fijalkov, sur les usages des bibliographies données par les enseignants aux étudiants de 1<sup>er</sup> cycle<sup>7</sup>.

### **La lecture des chercheurs confirmés**

En sciences de l'information et de la communication, des études ont été conduites sur des publics très spécifiques. Les chercheurs chimistes ont, par exemple, été observés dans leur façon d'organiser et d'utiliser les informations (Y.-F. Le Coadic, 1978). Dans ces travaux, l'ensemble des supports de diffusion de l'information sont pris en compte, mais la part qui revient à la revue est la plus importante.

En outre, la revue scientifique, à travers la production d'articles, est l'un des supports privilégiés par la bibliométrie. Celle-ci permet de mesurer le rapport existant entre le développement scientifique et les publications. Domaine de recherche à la fois de la sociologie et de la science de l'information, la bibliométrie se rattache au « courant économétrique de mesure de l'activité scientifique et de son évaluation » (5). La revue y est analysée en tant qu'indicateur de l'activité de la recherche scientifique. Nous traiterons ici la revue en tant qu'objet d'information pour les chercheurs préparant une thèse de doctorat.

### **La lecture étudiante**

De leur côté, les professionnels des BU observent aussi les comportements de leur public. De nombreuses études font part des préoccupations des directeurs des services communs de documentation, mais aussi de leurs analyses. Certains laboratoires de recherche servent d'appui à ces études, comme par exemple le Laboratoire d'études et de recherches en économie de la production à Toulouse (LEREP) – enquête menée sous la direction d'Alain Alcouffe (1) –, ou l'Équipe de recherche sur les systèmes d'informations et de communication des organisations (ERSICO) à Lyon – sous la direction d'Alain Van Cuyck (11). Ces études sont consacrées aux usages du livre à la BU : demandes, mouvements de prêt, utilisation des fichiers... De ce fait, la revue scientifique y occupe une place très limitée.

Cependant, d'autres études portent sur les revues dans les bibliothèques, dans une perspective bibliothéconomique. Il en est ainsi en psychologie<sup>8</sup>, ou en chimie<sup>9</sup>. Les professionnels s'intéressent aussi à l'ensemble des périodiques considérés comme sup-

3. Il s'agissait de démontrer que la forme revue est opératoire pour comprendre le fonctionnement des disciplines dans leurs dimensions scientifiques, institutionnelles et humaines.

4. L'itinéraire de l'article scientifique, l'itinéraire de la revue, la production de revues par les presses universitaires en France, plus largement l'approche économique de la revue ont contribué à approfondir l'étude de la revue.

5. Emmanuel FRAISSE, « La lecture étudiante : émergence d'une question », *Les étudiants et la lecture*, Paris, PUF, 1993, 262 p.

6. Le recueil des communications des journées de Royaumont (1992) a paru dans *Les étudiants et la lecture*, op. cit. Cf. aussi le compte rendu de ces journées : Martine POULAIN, « Lecture étudiante », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 37, n° 6, 1992, p. 72-74.

7. Les premiers résultats de cette recherche ont fait l'objet de la communication « Lire à l'université : le cas de la psychologie et de la sociologie » au colloque *Lecture à l'université, langue maternelle, seconde et étrangère*, Toulouse, Université de sciences sociales, 15-16 septembre 1995.

8. Denise MALRIEU, « L'information sur les revues scientifiques : premier bilan d'une expérience dans le domaine de la psychologie », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 33, n° 3, 1988, p. 182-205.

9. Marie-France ROCHARD, « Spectroscopie documentaire : les périodiques de chimie dans les bibliothèques universitaires », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 32, n° 3, 1987, p. 246-257.

port d'information<sup>10</sup>. On peut enfin noter la production d'inventaires de revues en sciences humaines et sociales<sup>11</sup>.

### Hypothèses de recherche et notions

La recherche se fonde sur deux hypothèses. La première est que les doctorants très autonomes, travaillant en équipe, savent organiser leur recherche d'articles pour la rendre la plus efficace possible dans le moins de temps possible. Ils savent aussi s'appuyer sur les personnes et les outils les plus susceptibles de leur rendre service à cet effet.

La seconde est que ces doctorants autonomes sont demandeurs de formation continue en savoir-faire documentaires, formations qui rendent plus autonome encore. L'équipe, « *groupe de personnes unies dans une tâche commune* »<sup>12</sup> partageant une « *communauté d'objectif* », favorise ainsi l'autonomisation des conduites : « *C'est dans et par le groupe que s'édifie une personnalité mobile, (...) capable de dominer une situation au lieu de s'y laisser asservir, en un mot, capable d'autonomie* » (8).

Cornelius Castoriadis affine cette notion d'autonomie dans son chapitre « *Praxis et projet* » où il écrit : « *Nous appelons praxis ce faire dans lequel l'autre ou les autres sont visés comme êtres autonomes et considérés comme l'agent essentiel du développement de leur propre autonomie... Dans la praxis, il y a rapport interne entre ce qui est visé (le développement de l'autonomie) et ce par quoi il est visé (l'exercice de cette autonomie)* ». Par des pratiques documentaires, le doctorant devient, lui aussi, de plus en plus autonome.

Ces pratiques portent sur le savoir lié au document, « *objet qui supporte de l'information, qui sert à la communiquer et qui est durable (la communication peut être répétée)* » (9). Le « *faire* » documentaire est une démarche étroitement liée à la raison d'être du document, c'est-à-dire son utilité. « *L'activité documentaire est utilitaire* », « *le document n'est... pas un donné, mais le produit d'une volonté, celle d'informer ou de s'informer - la seconde au moins étant toujours nécessaire* ».

**LE « FAIRE »  
DOCUMENTAIRE EST  
UNE DÉMARCHE  
ÉTROITEMENT LIÉE  
À LA RAISON D'ÊTRE  
DU DOCUMENT,  
C'EST-À-DIRE  
SON UTILITÉ**

Ainsi la pratique documentaire des doctorants est liée à un projet (la thèse), qui oblige à une organisation cohérente d'une recherche continue. Par opposition, la « *pratique informative* » n'est pas liée à un sujet précis, « *l'objet qui la supporte n'est pas un document, il pourra le devenir plus tard, quand une question lui sera posée et activera cette information* » (9). Nous considérerons donc les pratiques documentaires comme le savoir rechercher des informations activées.

Par opposition à cette pratique visant à rendre autonome, notre troisième hypothèse est que le doctorant qui demeure isolé dans sa recherche adopte des pratiques documentaires qui restent aléatoires, sans possible évolution. Il ignore toute proposition de formation, ses attentes documentaires en réponse à une question précise sont insatisfaites.

### Méthodologie

Ces hypothèses ont servi à élaborer un questionnaire destiné aux doctorants d'histoire, de géographie, d'ethnologie et études pluridisciplinaires sur l'Amérique latine inscrits à l'université de Toulouse-Le Mirail. Le choix de ces disciplines est fondé sur la proximité de leur environnement théorique, de leurs préoccupations méthodologiques et de leurs objets d'études.

Nous nous sommes efforcés de reconnaître les pratiques à travers les représentations que s'en font les doctorants. Or l'appréhension des représentations fait difficulté.

En effet, l'une des caractéristiques majeures de la notion de représentation est tout d'abord sa grande variété de définitions. Déjà le *Littre* n'en dénombrerait pas moins d'une douzaine développée à travers diverses disciplines.

La principale discipline utilisant aujourd'hui ce concept est la psychologie cognitive, qui s'intéresse aux processus mentaux par lesquels les connaissances sont acquises, organisées et utilisées. La représentation « (...) désigne cette forme de l'activité humaine qui consiste à produire des symboles (...). L'être humain est producteur de symboles. Il crée des représentations de nature psychologique, produits cognitifs reflétant ce que l'individu retient de ses interactions avec le monde » (6).

Une autre définition proposée auparavant par Jean Piaget précise la différence entre représentation et perception. Il s'agit « (...) soit d'une évocation des objets en leur absence, soit, lorsqu'elle double la perception en leur présence, de compléter les connaissances perceptives en se référant à d'autres objets, non actuellement perçus. Si la représentation prolonge en un sens la perception, elle introduit un élément nouveau qui lui est irréductible : un système de significations comprenant une différenciation entre le signifiant et le signifié » (10).

Ainsi la représentation individuelle n'est pas la reproduction fidèle de la réalité. Il est en effet admis, dans toutes les disciplines, que la représen-

10. Jean-Pierre CRESSENT, « Citations et évaluation des périodiques : principes, applications, perspectives », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 32, n° 3, 1987, p. 236-245.

11. Marie-Cécile CLARE, « Inventaire des revues universitaires en sciences humaines et sociales », *Les Cahiers de Paris 8*, 1994, p. 187-203.

12. Définition du *Robert historique de la langue française*.

tation est en fait une reconstruction de ce qui est perçu, et si cette reconstruction implique une activité de reproduction, elle est un remodelage, une construction mentale et non le reflet dans l'esprit d'une réalité externe parfaitement achevée. Ces limites sont inhérentes à toutes les enquêtes de ce type. Pour tenter de pallier ces inconvénients, le questionnaire comprend des questions de fait pour lesquelles nous pouvons espérer des réponses fidèles aux pratiques, et des questions dites d'opinion dont les réponses doivent être analysées comme représentations des pratiques.

### **Analyse des résultats**

---

Les données recueillies auprès des 69 personnes interrogées ont fait l'objet de tris à plat et de tris croisés<sup>13</sup>.

#### ***Reconnaissance de la spécificité de la revue scientifique***

---

La représentation que le doctorant se fait d'une revue paraît juste. Elle est reconnue comme le vecteur privilégié des résultats de la recherche, comme organe d'un laboratoire de recherche. Même si l'influence qu'exercent les directeurs de recherche sur l'utilisation de la revue scientifique par les doctorants ne semble pas très prononcée, ces derniers y recourent de manière habituelle.

La connaissance de ce qu'est une revue scientifique va de pair avec la connaissance des moyens d'information mis à la disposition du chercheur et avec des pratiques systématiques de recherche (qu'elles nous apparaissent comme organisées – confortant une plus grande autonomie dans les conduites d'apprentissage – ou qu'elles apparaissent comme erratiques).

Sur les 69 chercheurs, 73 % ont parfaitement reconnu la spécificité d'une

revue scientifique, consultent systématiquement les fichiers de la BU et fréquentent régulièrement la bibliothèque d'unité de formation et recherche (UFR). Toutefois, ils ne sollicitent pas le personnel spécialisé pour élaborer leur bibliographie.

#### ***Repérage de la revue***

---

La fréquentation des bibliothèques apparaît chez la très grande majorité (88 %) comme assidue (deux fois et plus par mois), mais de courte durée (1 h à 2 h).

---

13. Les premiers résultats obtenus ont donné lieu à une communication au colloque *Lecture à l'université, langues maternelle, seconde et étrangère*, Toulouse, Université de sciences sociales, 15 et 16 septembre 1995.

64 % d'entre eux lisent en moyenne plus de trois articles par mois, tirés de revues qui relèvent à la fois du champ étroit de leur thème de recherche et de champs disciplinaires plus larges.

Les bibliothèques d'UFR, sans doute parce qu'elles sont bien fournies en revues aisément disponibles, dont titres et contenus sont proches de leurs préoccupations, restent les préférées des jeunes chercheurs, avant la BU et bien avant la bibliothèque de laboratoire.

L'abonnement personnel à une revue, indicateur de fidélité au titre et de confiance dans les signatures et les contenus à paraître, reste limité : seuls 36 % d'entre eux déclarent être abonnés à une revue. Le coût ne semble pas le seul argument dissuasif, 65 % des sujets étant salariés.

A l'évidence, les doctorants comptent sur les lieux de ressources locaux pour trouver les articles qui nourriront leur thèse. Ils préfèrent à un abonnement qui ne leur paraît pas justifié, l'achat, à l'occasion, d'un numéro. Cette pratique leur semble, en même temps que moins coûteuse que l'abonnement, apte à répondre à leurs préoccupations du moment. Tel numéro est choisi en fonction soit du thème porteur (numéro thématique), soit du contenu d'un article.

Il est probable qu'au stade où ils en sont (la soutenance n'étant prévue que une, deux ou trois années plus tard), l'achat d'un numéro pour un article d'auteur, qui sera ou serait présent à la soutenance, ne s'impose pas ! En tout état de cause, les doctorants interrogés ne sont pas sensibles à l'intérêt que représente un abonnement pour la vie d'une revue de laboratoire, puisque seules trois des personnes interrogées sont abonnées à la revue de leur laboratoire de rattachement.

L'usage de la photocopie, quand il est possible, à un prix acceptable ou quel qu'en soit le prix, reste fort. Il n'interdit pas pour autant la prise de notes : pouvoir disposer d'une photocopie de l'article qui fera avancer brusquement la recherche – du moins le pense-t-on – et d'une note sélective personnelle du contenu du même article, peut conduire à un grand moment de félicité, aussi éphémère

soit-il ! Ceci étant, pour tous, la pratique assidue de la revue scientifique permet de développer l'état de la question et de préciser le modèle théorique de référence. Elle permet d'assurer les fondations de la thèse à produire, mais non son étayage, d'affiner aussi la méthodologie à mettre en œuvre, depuis la formulation des hypothèses jusqu'à leur réfutation ou leur validation.

### ***Attentes, satisfactions, insatisfactions***

La construction d'une bibliographie reste un exercice solitaire. Plus largement, les apprentis-chercheurs interrogés poursuivent leur activité de recherche seuls, et ce n'est que ponctuellement qu'ils sollicitent l'aide de leur directeur de thèse.

### **Le doctorant en mal de référence**

L'activité de recherche en équipe, quand elle existe et qu'elle dure – les doctorants plus encadrés ou plus dynamiques ayant constitué une équipe de recherche sont rares, à croire que l'exercice imposé de la thèse freine, empêche, interdit même le travail en équipe –, ne semble pas favoriser une pratique documentaire réfléchie, rationnelle, efficace.

Les pratiques de recherche documentaire sont moins diversifiées chez ceux qui travaillent en équipe, ou prétendent le faire. La pratique de recherche commence chez tous, qu'ils soient en équipe ou seuls, par la consultation systématique des fichiers de la bibliothèque, sans déboucher nécessairement sur la consultation d'autres outils. Les seules différences perceptibles entre les équipiers et les esseulés tiennent à ce que ces derniers appellent moins à l'aide, mais, en revanche, semblent lire davantage, allant jusqu'à utiliser le prêt entre bibliothèques.

Le directeur de thèse, à son initiative ou en réponse à la demande, nourrit l'apprenti en références d'articles. Mais il ne paraît pas l'aider à développer une démarche rationnelle de recherche documentaire prenant appui sur tous les supports disponibles, et ayant le souci d'une gestion économique du temps consacré à la

recherche. L'apprenti – comme le maître ? – ne sollicite que très peu les personnels spécialisés en recherches documentaires.

Qu'équipiers et esseulés s'appuient en priorité sur leurs directeurs de thèse pour trouver les bonnes références, que les équipiers s'adressent aussi à leurs pairs, tous comptent – et doivent compter – d'abord sur eux-mêmes pour construire leur bibliographie de thèse, qui, au demeurant, est signée par le seul auteur de la thèse. L'épreuve de la thèse se présente comme un parcours solitaire qui qualifiera le candidat comme chercheur.

## **LA PRATIQUE DE RECHERCHE COMMENCE CHEZ TOUS, QU'ILS SOIENT EN ÉQUIPE OU SEULS, PAR LA CONSULTATION SYSTÉMATIQUE DES FICHIERS DE LA BIBLIOTHÈQUE, SANS DÉBOUCHER NÉCESSAIREMENT SUR LA CONSULTATION D'AUTRES OUTILS**

Au total, les pratiques documentaires restent pauvres, erratiques, les possibilités actuelles des bibliothèques peu connues et, du coup, l'exploitation des informations bien limitée, le doctorant semblant se rassurer à bon compte par la photocopie des articles qui pourraient l'intéresser.

### Le doctorant satisfait

Pour autant, chez ces doctorants, la satisfaction l'emporte sur l'insatisfaction quant à leurs propres pratiques documentaires. Dans la mesure où ils ne pressentent pas combien ils pourraient améliorer leurs pratiques, ils ne peuvent que se satisfaire de pratiques erratiques... Aussi est-on en droit d'attendre d'une formation à la recherche documentaire qu'elle se fixe comme objectif premier de rendre le chercheur plus exigeant quant à ses pratiques.

### Offres et contenus de formation

A ce stade de l'enquête, des suggestions peuvent déjà être formulées quant aux offres et contenus de formation.

Nous avons observé que, lorsqu'un doctorant manifeste une demande de formation, c'est toujours en réponse à une offre qu'il a pu repérer. Aussi les responsables de formation doivent-ils se montrer très attentifs aux modalités de diffusion de leurs offres de formation, surtout quand on sait que la disponibilité d'écoute du doctorant à l'égard de ces offres reste très faible.

Il semble souhaitable, en début de formation, de partir d'une analyse des pratiques de chacun des présents, des raisons qu'ils avancent de leur présence à cette formation. Ainsi, pourrait être examinée, entre autres, la relation « demande de formation en réponse à une offre de formation ».

Cette mise à plat des pratiques par la verbalisation et la confrontation per-

mettrait d'éviter de réduire la formation à la présentation de modes d'emploi techniques, à la manière des notices et livrets qui accompagnent les objets nouvellement acquis. De plus, elle autoriserait une réflexion fort bien venue sur les possibilités du travail en équipe : qu'est-ce à dire que le travail en équipe ? Quelles en sont les contraintes ? Quelles sont les conditions d'une activité efficace ?

A ce point de notre recherche, les hypothèses – à savoir la relation entre degré d'autonomisation, capacité de travailler en équipe et efficacité de la recherche documentaire – n'ont pu être encore ni confirmées ni infirmées. Elles le seront après l'exploitation approfondie des résultats du questionnaire et des entretiens avec des directeurs de recherches et des personnels des bibliothèques chargés de la formation des utilisateurs.

Mais il apparaît, d'ores et déjà, que la recherche documentaire chez ces jeunes doctorants ne se fonde pas sur une démarche rigoureuse, soucieuse d'économie de temps et de pleine efficacité. Les formateurs ne peuvent ignorer ces pratiques erratiques. Leurs propositions de formation, seules susceptibles de faire émerger une demande inexistante ou latente, seraient mieux reçues si elles prévoyaient une reconnaissance de ces pratiques – en évitant, bien sûr, tout jugement de valeur – et si elles liaient formation à la recherche documentaire et formation au travail en équipe.

Octobre 1996

### BIBLIOGRAPHIE

**1. Alcouffe, Alain.** – *Commentaire sur le résultat de l'enquête sur le public étudiant de la bibliothèque interuniversitaire de Toulouse.* – Toulouse : Université des sciences sociales, 1992. – 112 p.

**2. Boure, Robert.** – « Le territoire incertain des revues scientifiques ». – *La Revue de sciences sociales et humaines*, actes du séminaire « La communication et l'information scientifique entre spécialistes », vol. 1. – Toulouse : Université Paul Sabatier, IUT-LERASS, 1992. – p. 5-15.

**3. Castoriadis, Cornelius.** – L'institution de l'imaginaire de la société. Partie 1.2 : « Praxis et projet ». – Paris : Éd. du Seuil, 1975. – p. 97-112.

**4. Coulon, Alain.** – « Contribution de l'enseignement de méthodologie documentaire à l'apprentissage du métier d'étudiant », *L'évaluation des enseignements de méthodologie documentaire à l'université de Paris 8.* – Université de Paris 8 : Laboratoire de recherche ethno-méthodologique, 1993. – p. 87-100.

**5. Courtial, Jean-Pierre.** – *Introduction à la scientométrie : de la bibliométrie à la veille technologique*, chap. 1 : « La scientométrie à partir des articles scientifiques ». – Paris : Anthropos, 1990. – p. 11-63.

**6. Denis, Michel.** – *Image et cognition.* – Paris : PUF, 1989.

**7. Fernandez, Bernard.** – « Entre la recherche et la science, la revue scientifique », *Les Cahiers de Paris 8.* – Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes, 1994. – p. 31-43.

**8. Lanneau, Gaston.** – « Justification de la pédagogie de groupe », *La Pédagogie contemporaine*, sous la dir. de Jean-Marc Gabaude. – Toulouse : Privat, 1972.

**9. Meyriat, Jean.** – « Document, documentation, documentologie ». – *Schéma et schématisation*, 2<sup>e</sup> trim., n° 14, 1981. – p. 51-63.

**10. Piaget, Jean.** – *La représentation du monde chez l'enfant.* – Paris : PUF, 1926.

**11. Van Cuyck, Alain.** – « Construction par l'usage et construction du réel : les étudiants et les bibliothèques à l'université Jean Moulin », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 39, n° 1, 1994. – p. 48-52.